



ORDRE DU JOUR
du conseil communautaire
lundi 11 septembre 2023
à 19h00
au siège de la communauté de communes

0. PRÉSENTATION DE NEOEN

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 10 JUILLET 2023

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

3.1 Administration générale : Proposition de deux représentants de la communauté de communes de Bièvre Est au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Bièvre Liers Valloire.

4. FINANCES ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

4.1 Finances : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

4.2 Finances : Vote de la décision modificative n°2/2023 – budget annexe eau.

4.3 Finances : Vote de la décision modificative n°2/2023 – budget annexe assainissement.

5. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

5.1 Développement économique : Autorisation de signer la promesse d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) pour les compensations environnementales du Parc d'Activités Bièvre Dauphine 3 (PABD3).

5.2 Développement économique : Acquisition de la parcelle ZA13 sur la Zone d'Activités (ZA) « les Chaumes » à Le Grand-Lemps – évolution de la surface acquise.

6. PLUI / URBANISME

6.1 Habitat : Autorisation de signer l'avenant n°2 à la convention financière pour la mise en œuvre du Service Public de la Performance Énergétique dans l'Habitat (SPPEH) et du programme Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) – Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique (SARE).

6.2 PLUi : Décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification de droit commun n°3 du Plan Local Urbanisme intercommunal (PLUi) conformément à l'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

6.3 PLUi : Engagement à adapter le PLUi lors d'une prochaine évolution afin de garantir la pérennité des mesures compensatoires mises en place pour l'extension de la carrière d'Izeaux.

7. DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

8. DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

9. INFORMATIONS

10. QUESTIONS DIVERSES